



**ASSOCIATION BRETONNE DES AMIS
DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE**

**Compte-rendu du Conseil d'administration
Du 06 Décembre 2025**



Le conseil d'administration (convoqué le 25 novembre 2025) s'est réuni à 9h30 dans l'établissement des frères de Ploërmel 1, Bd Foch, sous la présidence de Jean-Marc Ferrand.

Etaient présents :

Côtes d'Armor : Denis Charles, Michel Guyomard, François Lechien, Patricia Le Merrer.

Finistère : Marie Annick Corre, Jean-Marc Ferrand, Pierre Nédélec, Marine Ruffat, Yvon Loaec.

Ille-et-Vilaine : Martine Queffrinec, Pierre Le Glatin, Hubert Bonnefond, Silvain Gaudissant.

Loire-Atlantique : Bernard Jacquet, Michel Bugeau, Patrick Bert, Armelle Lecallo

Morbihan : Guy Docquin, Henri Panhéleux, Jean-Luc Danet, Anne-Marie Clavet, Catherine Le Brun.

Excusés :

Pour le 22 : Hervé Chapelet (pouvoir à Denis Charles)

Pour le 29 : Françoise Bartissol (pouvoir à Marie-Annick Corre)

Pour le 44 : Luc Bourhis (pouvoir à Michel Bugeau), Gilbert Lefizelier (pouvoir à Bernard Jacquet)

Pour le 56 : Sabine Poisson Delamotte (pouvoir à Catherine Le Brun)

Absents : Béatrice Gainche, Nathalie Marin, Jean-Luc Chaumier(démission).

Soit un total de 22 présents et 27 présents ou représentés.

Assistaient également à ce CA sans droit de vote Yves Bouliou et Solenn Moison de la commission communication, ainsi que Anne Hédan et Gérard Chrétien du 44.

1) Approbation du compte-rendu du conseil du 18 octobre 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité sans modification ni ajout.

2) Actualités jacquaires :

-Rencontre le 7 novembre entre Jean-Marc Ferrand, Martine Queffrinec, Hubert Bonnefond et Vincent Juvel de l'**Association du Mont Saint Michel** dans le cadre du pacte d'amitié qui nous lie depuis 2002 sur les chemins partagés avec eux. Nous faisons le balisage dans les 2 sens entre le Mont Saint Michel et Clisson. L'association du Mont Saint Michel a fait procéder au balisage depuis Bordeaux et a appelé cette voie, la voie de l'Atlantique. Ils continueront à nous fournir les balises en direction du mont (ils souhaitaient nous

faire payer ces balises). En septembre 2026 ils vont organiser une marche depuis Bordeaux. Un achat de livres Lulu a été faite. La variante passant par Redon est validée.

-Fédération française : notre adhésion, s'il elle est validé par l'AG, prendra effet au 1er octobre 2026. Pour 2025, notre adhésion en tant que membre associé est de 200€. Pierre Le Glatin vient de régler cette somme. L'an prochain notre cotisation sera de 825€ (tarif 2025).

3) Les actions et projets en cours :

- Evolution du dossier concernant l'édition d'un guide de nos chemins bretons :

Depuis notre CA du 18 octobre il y a eu une rencontre en visio avec Jacques Clouteau le 10 novembre. A cette occasion, notre association a fait de nouvelles propositions :

Nous sommes favorables à l'édition d'un MMDD, il est proposé une nouvelle répartition des chemins : proposition de tester en 2026, un guide unique Haute et Basse Bretagne jusqu'à Clisson et Chelun, couvrant le périmètre de notre association, la pagination et gestion serait identique à ce que l'on retrouve sur le MMDD de la voie de Vézelay (1285 km, nos chemins font 1440km).

Les accueils pèlerins seraient libres de figurer sur le guide et nous demandons de positionner et diffuser les listes d'accueils pèlerins sur notre site.

Nous souhaitons confier toute la gestion "informations commerciales" et autre à MMDD.

Sur l'aspect financier : Compostelle Bretagne est prêt à accepter de ne pas être co-auteur financier du guide. Nous garderions 3-5 pages dans MMDD pour orienter vers le site C-B •

Achat à prix éditeur ou remisé pour les hébergeurs et pour les permanences, chaque permanence sera libre de vendre ou pas le MMDD en fonction des relations avec les librairies. Nous les vendrons dans nos permanences là où il n'y a pas de librairie à proximité.

Dans un 2ème temps, Compostelle-Bretagne propose que soient réalisés 2 livres : un pour la Basse Bretagne (Pointe St Mathieu, Pont Croix, Locquirec Moguéric, Paimpol, Lorient, l'autre pour la Haute Bretagne (voie des capitales, Dinan et Plantagenêts). Les 2 guides se prolongeront jusqu'à St Jean d'Angély ou Saintes (jonction avec la voie de Tours), la partie en dehors de la Bretagne se faisant en concertation et en commun avec les associations concernées et MMDD.)

Lors de cette rencontre, il n'y a pas eu de rejet de ces propositions, mais MMDD doit obtenir l'accord de son CA. Jacques Clouteau a ensuite adressé une réponse écrite à Jean-Marc Ferrand en rappelant les enjeux économiques et de rentabilité pour sa société.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Compostelle Bretagne demande :

- Aucune restriction dans nos publications ou fonctionnalités sur notre site internet : les traces GPX, la totalité de nos accueils pèlerins et hébergements commerciaux là où il n'y a pas d'accueil pèlerin.
- Les accueils pèlerins décideront des éléments communiqués dans le guide (mail, téléphone, adresse ...). Nous ferons tout pour les inciter à figurer dans le guide (réunions, informations). Ils figureront sur notre site Compostelle-Bretagne (pour le MMDD de Vézelay, 90 % des accueils pèlerins sont dans le guide). Nous serons leur seul interlocuteur : les modifications, ajouts ou suppressions des AP seront gérés par Compostelle-Bretagne sur notre site et sur le site MMDD.
- Certaines activités commerciales et services seront présentés sur le site.

- Les éléments de patrimoine figureront sur le site et dans le guide mais seront moins détaillés.
- Le prix du guide entre 21 et 24 euros est raisonnable
- Si refus d'une association amie (Anjou, Vendée, Charente...), nous ne pouvons pas prendre l'engagement de la bonne fin de deux ouvrages. Il y aurait alors maintien d'un seul guide sur notre périmètre breton.
- Nous assurerons une communication forte auprès de la presse quotidienne et régionale et des médias locaux pour assurer la promotion des guides.

-le logo de notre association sera sur la page de couverture du guide.

Si les négociations échouent : plusieurs options sont présentées et feront l'objet de détails futurs en fonction de l'accord ou non de MMDD sur les demandes présentées.

Après discussion, le CA valide à l'unanimité moins 1 voix la démarche proposée avec toutes nos demandes.

-Proposition de partenariat avec “A l’Ouest” (marque tourisme du groupe Ouest France) :

Il y a eu un contact avec Florian Billet, responsable du développement du tourisme et Philippe Joubain éditorialiste -tourisme à Ouest France. Ils proposent d'inclure à leur module de cartographie nos itinéraires de chemin vers Compostelle avec les traces GPX ainsi que les hébergements afin d'enrichir leur site.

L'intérêt pour Compostelle-Bretagne serait une visibilité élargie auprès d'un lectorat touristique large et une diffusion modernisée de nos chemins (cartographie moderne, géolocalisée et adaptée pour les mobiles), ainsi qu'une mise en avant du patrimoine jacquaire. OF propose aussi des articles dans les magazines de son groupe réalisés par des pigistes ou des journalistes qui marcheront sur nos chemins pour en faire la promotion.

N'oublions pas les inconvénients : risque de tomber dans la commercialisation et la labellisation de nos chemins, risque aussi de surfréquentation entraînant peut-être des conséquences sur le balisage, l'entretien des chemins, la limite des accueils pèlerins, voir des conflits avec certains riverains...et enfin, nos nouveaux adhérents ne seront-ils pas uniquement des acheteurs de credencial ?

Nous devons nous poser les bonnes questions avant d'adhérer à ce projet : OF peut inclure nos cartes de chemins sans notre accord, comment alors protéger nos propres données sur nos hébergeurs, sur le travail fait par la commission patrimoine ??? Que peut-on partager gracieusement ? Que veut-on réserver pour nos adhérents ? ...La discussion est ouverte. Il faudrait organiser une visio avec eux. Un groupe devra être constituer en janvier. Ceux qui souhaitent rejoindre ce groupe devront prendre contact directement avec Solenn Moison.

-AG à Plougonvelin : “Tout commence en Finistère”.

Marie-Annick Corre nous rappelle l'organisation de ces 3 journées dans le 29. (Voir le compte-rendu du CA précédent). Tous les gîtes réservés sont prévus pour 5 personnes avec possibilité de cuisiner. Pour les inscriptions il est prévu 4 possibilités :

*option 1 : AG, café d'accueil, repas du midi, pot de l'amitié

*option 2 : AG, café d'accueil, pique-nique sorti du sac, pot de l'amitié

*option 3 : AG, café d'accueil, repas du midi, pot de l'amitié, buffet le soir et concert

*option 4 : idem option 3 avec en plus l'hébergement pour les nuits du vendredi et du samedi ainsi que la visite du musée le dimanche matin.

Il y a 145 places qui sont réservées en gîte. Le coût total pour l'option 4 sera autour de 110€ par personne. Tous les tarifs ne sont pas connus pour l'instant.

Le planning prévu : 15 janvier envoi des inscriptions avec un lien supplémentaire pour le covoiturage. Un rappel sera adressé le 30 janvier, la limite des inscriptions est fixée au 21 février.

Patricia Le Merrer et Christian Hardy font une proposition pour les inscriptions avec toutes les options possibles pour l'inscription et en utilisant e-target. Il sera possible de payer par HelloAsso ou par chèques, ces derniers seraient transmis à Bernard Lemoigne.

Pour la partie statutaire de l'AG, il y aura la présentation des différents rapports : rapport moral, rapport d'activité de la région et des différentes délégations, rapport financier : le vote aura lieu après l'ensemble des présentations.

Animation de l'après-midi du samedi : Françoise Nardon et Marie-Claire Foutel préparent une rétrospective des 30 ans de l'association sur 1 heure. Ce document va être transmis aux délégués qui pourront mettre en avant ce qu'ils souhaitent pour leur département ainsi que les personnes qui ont marqué l'histoire. Solenn et Yves animeront cet échange. Les projets 2026, en particulier l'étude de Karine Boivin, pourraient être présentés à la suite de ce débat.

Pour finir cette après-midi sera présenté le film de Cyril Gautier qui est parti de la Pointe Saint Mathieu et a marché jusqu'à Compostelle.

Pour la décoration de la salle : les bourdons de Jean-Claude et Gisèle Bourlès, le bourdon breton, la chaussure du prix Elias Valiña, la statue de Saint Jacques nouvellement acquise.

-Convergence vers Redon semaine de l'Ascension 2026 :

Pour l'invitation à la participation à cet évènement, Christian Hardy et Patricia Le Merrer nous font également une proposition d'invitation en se servant également d'e-target de façon identique à ce qu'ils proposent pour l'AG.

Pour l'inscription, les adhérents pourront choisir entre marcher avec leur délégation ou marcher avec une autre délégation mais il est prévu de donner une priorité aux adhérents de chaque délégation, il sera également possible de ne s'inscrire que pour les journées sur Redon.

Il y a 170 places d'hébergement dans le lycée réservé à Redon, il est proposé de se limiter à ce nombre et de ne pas prendre le gymnase proposé par la ville. Le tarif pour les 3 jours à Redon serait autour de 150€. Pour la marche en amont de ces 3 jours chaque délégation fait comme elle peut. Il reste à voir les animations des soirées : initiation aux danses bretonnes (?), film, conférences....

Autre problème : le déplacement pour les marches dans la région de Redon car les voitures des délégations du 29,22, 56, 44 seront complètes et ne pourront pas prendre en charge les participants du 35, faudra-t-il louer un bus ? Le 29 et le 22 limitent la participation à 30 personnes, le 56 entre 30 et 50 personnes.

-Achat d'une statue de Saint Jacques : cette statue a été achetée aux enchères à la salle des ventes de Plérin (22). Le prix d'achat : 1000€ auquel il faut ajouter 250€ de frais de vente. Elle a été sculptée par Emile Vaillant de Quimper. Cette statue était dans un manoir de Guingamp et était stockée à l'intérieur. Un article sera mis dans le prochain Ar Jakez. Marie-Annick propose une chapelle dans le 29 située sur le chemin, Martine voit avec le Père Blot ce qui peut être fait.

3) FINANCES :

-Situation de la trésorerie et des adhésions :

Pierre Le Glatin nous présente les comptes arrêtés au 03 décembre 2025 et les commente. Nous avons un résultat positif de 14203€ qui s'explique par : un excédent lié à la marche de printemps sur le Morbihan, la remise du prix Elias Valiña et la subvention de la Galice pour les journées de l'IRJ.

A ce jour nous sommes 2095 adhérents, à noter 40% ne renouvellent pas leur adhésion donc 60% la renouvellent.

Un vidéo projecteur sera sorti du bilan car il a disparu. La statue nouvellement acquise sera amortie sur 2 ans, il faudra ensuite décider si nous faisons un don de cette statue ou si nous restons propriétaire, et revoir nos statuts et règlement intérieur pour voir comment nous pouvons le faire.

Nous décidons d'acquérir 5 nouvelles flammes avec le nouveau logo (1 par délégation).

-Prise en charge des frais liés à notre séminaire programmé les 20 et 21 mars 2026.

Le but de ce séminaire est d'avoir une réflexion sur notre vision de notre association à 5 ans. Que voulons faire de notre association demain ?

Il est proposé d'associer celles et ceux qui ont quitté leur mandat pour favoriser le passage de témoins. Il est proposé également la visite de l'horloge et du musée si c'est possible. Le but aussi est de créer du lien entre nous. Les thèmes de réflexion seront redéfinis par le bureau ; il faut prévoir des petits groupes par atelier sur des thèmes à définir, il s'agira de ne pas surcharger l'ordre du jour de ces 2 journées.

Le bureau propose que les participants participent à hauteur de 20€ pour financer une partie de l'hébergement afin de limiter les frais pour l'association et que, comme d'habitude lors de nos CA, le repas du vendredi midi soit un pique-nique sorti du sac, pour le vendredi soir il est prévu un repas partagé (donc apporté par les participants) Sur la base de 35 personnes le coût total restant à la charge de l'association serait de 1473€ (location des salles et une partie de l'hébergement), 700€ seraient financés par les administrateurs. Bernard souhaiterait que ce financement soit porté à la connaissance de l'AG. Jean-Marc propose que ce soit abordé soit dans le rapport moral ou dans le rapport d'activité. Le CA valide la participation des administrateurs à hauteur de 20€ par personne.

-Prise en charge des frais exceptionnels liés à la commission “Patrimoine” :

Cette commission souhaite se réunir 2 jours consécutifs la semaine prochaine pour poursuivre les travaux sur le “chemin faisant”. Ils souhaitent que nous prenions en charge les locations de salle et l'hébergement sans les repas qui resteraient à leur charge. Le CA, à l'unanimité, valide cette demande, soit un total de 526€50.

-Activité informatique :

Pour la comptabilité, Nathalie, après validation par Pierre, a acheté le logiciel “Paheko” qui permet de traiter la comptabilité de façon sécurisé et de faire une comptabilité analytique. Pour la photothèque, c'est le logiciel “Piwigo” qui a été retenu. Une mise à jour de Drupal11 doit être faite avec un nouveau serveur.

Reste à faire également sur le site : la mise à jour des conseils pratiques pour les futurs pèlerins et pour les permanences, le chemin faisant du patrimoine, Mouez Ar Jakez, les cartes et distances, mise à jour des onglets sur notre site ...

-Commission communication :

Yves nous présente le visuel proposé par l'artiste sérigraphe de Quimper, Sophie Ambroise. Yves note toutes les modifications souhaitées par les membres du CA et reverra avec cette artiste. Ce visuel pourra servir pour nos affiches, pour une carte de vœux, pour une carte postale... La proposition faite pour les badges n'est pas acceptée et est abandonnée en l'état. *(Pour info. Nous avons revu l'artiste qui nous a montré deux modèles sur tissu or et noir avec les liserets jaune et bleu de l'association, c'est un très bel objet intemporel qui peut se porter en toute occasion. Assez prestigieux, le rendu est très beau et mieux que sur les photos transmises. Le devis étant validé nous avons confirmé la commande initiale. Les badges seront offerts aux participants de l'AG et le complément en vente dans les délégations).*

Un devis a été demandé à Colibri pour le tirage d'affiches : 220€ pour tirage de 250 A3 et 250 A4.

Une nouvelle présentation d'Ar Jakez : actuellement il y a un stock pour les 4 numéros de 2026. Mais il peut y avoir une modification de la présentation interne, l'estimation budgétaire est de 1200€. Cette somme est validée par le CA.

Un numéro hors-série pour les 30 ans : il y a des demandes de devis en cours. Silvain suit ce dossier.

Version adaptée pour les mal-voyants : possible avec la nouvelle version de Drupal.

Le concours photo est abandonné.

Diaporama et clip vidéo : toujours en cours, Sylvie travaille sur la vidéo et elle devrait être prête pour l'AG. Connaissance du monde : une projection aura lieu en Bretagne dans de nombreux cinémas du film de Pauline Wald : Chemin de vie. Nous serons en partenariat avec elle sur toute sa tournée en Bretagne, nous pourrons intervenir à la fin de la projection pour présenter l'association. Les délégués de chaque département doivent s'assurer de la disponibilité de responsables pour présenter l'association. Le film pourra être présenté dans d'autres salles à notre demande. L'information sur les projections de ce film sera également mise en actu sur notre site.

-Hospitalité :

Il y a des difficultés à récupérer les fiches de suivi.

Se pose à nouveau la difficulté du donativo : faut-il annoncer un prix ? Pour rappel il est possible de ne pas déclarer pour les accueils pèlerins jusqu'à 700€ annuel de dons liés au donativo.

Il y a une baisse de passages à Monnières (de 60 à 40), de -16% de pèlerins à St Jean-Pied-De-Port.

Concernant la formation à l'hospitalité, il y a unanimité de satisfactions concernant le site de Ploërmel et le déroulement de cette session. En négatif : des journées trop chargées, manque un temps d'échange avec des personnes ayant déjà fait de l'hospitalité. Pour la prochaine session il y a 16 inscrits et déjà 12 personnes sur liste d'attente ; il faut donc envisager une nouvelle session. “ Permettons à chacun en faisant le chemin de faire son chemin”.

-Document d'Henri Panhéleux :

Ces documents, sur l'information aux futurs pèlerins et sur les permanences-rencontres, sont en cours de relecture avant d'être diffusés aux personnes assurant les permanences et une mise à jour de la rubrique “conseils pratiques” est attendue.

-Mouez Ar Jakez :

Il y a eu des prestations simples au niveau de la journée des rentrants dans le 29 et le 44. La sono va être stocké à Redon. Le clavier est toujours à Saint Thurial, on verra après l'AG ce que l'on en fera (vente, don, ...)

-Divers :

Il faudrait peut-être racheter des verres réutilisables, refaire les dépliants (à relooker pour les 30 ans), des chartes des valeurs, des marque-pages.

La communication demande à recevoir des témoignages de retours pèlerin pour le prochain Ar Jakez.

Format de la crédenciale : la difficulté de ce changement est liée à la fabrication de la pochette car il faudrait refaire une nouvelle matrice, mais il est possible de supprimer le logo et le velcro afin de diminuer le coût de fabrication de cette pochette.

Fin du CA à 16h08, début à 9h40, (pause déjeuner de 13h10 à 14h20).

Le Président

Jean-Marc Ferrand

Le secrétaire

Jean-Luc Danet